



Gap le 19 avril 2021

Monsieur le Directeur
Direction Départementale des Territoires
Avenue Demontzey — CS 10211
04002 DIGNE LES BAINS Cedex

Lettre recommandée avec AR N° A 186 935 3994 3

Nos références : VdT/KP

Objet : communication de l'étude de l'onde de rupture — avril 2021

PJ : Etude de l'onde de rupture du barrage des Poux à Valernes (31 pages - 14 pages présentant les ondes de rupture hauteur ou vitesse)

Monsieur le Directeur,

Je fais suite à votre dernière correspondance par laquelle vous me demandiez de produire une étude supplémentaire d'onde de rupture du barrage des Poux.

Cette étude simule entre autres une rupture totale et instantanée du barrage.

Elle est produite par un bureau d'étude agréé par le Ministère de l'Environnement pour travailler sur les barrages. J'observe que dans ces conclusions p.24, le bureau d'études mentionne qu'avec 2,18 m, de hauteur d'eau, dans la retenue, le flux est entièrement contenu par le ruisseau. Ce n'est qu'à partir de 2,68 mètres que « l'impact est légèrement plus marqué, uniquement devant la bergerie ». L'étude reprend également des conclusions sur la stabilité amont et aval qui constitue le barrage. En exploitation normale, or situation extrême de séisme, c'est-à-dire sans séisme, la stabilité est acquise y compris avec 2 mètres d'eau. Le talus amont est quant à lui stable quel que soit le niveau de remplissage de la retenue.

Dans la situation extrême de séisme, le talus aval présente des instabilités.

Le talus amont quant à lui est stable en situation de séisme. Le talus amont est celui qui retient la ligne d'eau. Les perspectives d'exploitations présentées page 29 mentionnant « il est possible au regard de l'étude de prétendre à l'exploitation des graviers avec un niveau maximum n'excédant pas les plus 2,68 m, correspondant à un volume d'environ 8000 m³ dans la réserve ». Nous maintenons notre demande à 2 m qui répond aussi aux critères agronomiques et de non désamorçage du réseau qui ont été exposés dans nos deux dernières correspondances. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me communiquer l'étude INRAE que vous avez dernièrement commandé et évoqué dans votre dernière correspondance. Je vous remercie de bien vouloir accorder une autorisation pour une hauteur de 2 mètres dans les meilleurs délais.

Je vous remercie par anticipation pour la suite que vous voudrez bien donner à ma demande, et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes très respectueuses salutations.

Le Président,



Daniel POINCELET